



Commission des affaires culturelles
et de l'éducation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MISSION FLASH

LES SPÉCIALITÉS EN TERMINALE DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DU BACCALAURÉAT

La commission des Affaires culturelles et de l'Éducation a confié, le 5 mai 2021, à **Mme Agnès Thill**, députée de l'Oise (UDI et Indépendants) et **M. Bertrand Bouyx**, député du Calvados (La République en Marche), une « **mission flash** » sur **les spécialités en terminale dans le cadre de la réforme du baccalauréat** qui fait suite à une première « mission flash » de décembre 2019 sur la mise en place de la carte des spécialités dans le cadre de la réforme du lycée, mission centrée sur la classe de première. Les rapporteurs ont réalisé **une trentaine d'auditions**.

La réforme du lycée a substitué aux anciennes séries L, ES et S de la voie générale un enseignement composé d'un tronc commun complété des langues vivantes et d'une offre de onze choix d'enseignements de spécialité. À la rentrée 2020, pour la première fois, les élèves de terminale ont sélectionné deux enseignements de spécialité parmi les trois suivis en première. Les épreuves du baccalauréat ont également fait l'objet d'une refonte avec la prise en compte du contrôle continu. La crise de la Covid-19 n'a pas permis de déployer pleinement la réforme, encore en cours d'adaptation.

L'objectif de cette mission était de **suivre la mise en place de la première année de la réforme pour les élèves de terminale**. La philosophie et les attendus de la réforme ont-ils été respectés : casser le fonctionnement en silos des trois filières tout en offrant un vrai choix diversifié aux élèves dans la perspective de leur future orientation vers le supérieur ? Les rapporteurs ont analysé l'offre en enseignements de spécialité (dans chaque territoire) et la demande des élèves : se sont-ils emparés de la réforme, quelles sont les doublettes les plus choisies, comment s'est opéré le renoncement à la troisième spécialité ?

Voir [ici](#) la vidéo de la réunion de la commission du 22 juillet 2021

Voir [ici](#) l'intégralité de la communication de

Mme Agnès Thill et de M. Bertrand Bouyx



[Agnès Thill](#)

Députée de l'Oise
(UDI et Indépendants)



[Bertrand Bouyx](#)

Député du Calvados
(La République en Marche)

JUILLET 2021

La carte de l'offre de spécialités

Une réforme mise en place dans des conditions dégradées

L'« année 0 » de la réforme pour les élèves de terminale a été mise en place dans des conditions dégradées, en raison de l'épidémie de la Covid-19. La réforme des enseignements en classe de terminale a bien été mise en œuvre, alors que celle du baccalauréat n'a pu l'être que partiellement.

Une carte des spécialités co-construite

Le recteur de l'académie arrête la carte des enseignements de spécialité après avis des instances consultatives puis les établissements construisent, en fonction de leurs projets, les propositions de combinaisons de spécialités. La carte est construite dans une logique de complémentarité entre établissements.

Une publicité de l'offre à améliorer

Chaque académie propose aux élèves une carte de l'offre de spécialités, interactive, en plus du téléservice d'orientation. Ces outils gagneraient à être mieux connus.

Un socle de sept spécialités est offert par la quasi-totalité des établissements

À la rentrée de 2020, 90,6 % des établissements proposaient au moins sept spécialités ; le plus souvent, huit ou neuf spécialités étaient offertes. 2,6 % des établissements offraient les onze

spécialités. La spécificité de l'offre en lycée agricole est réduite à la spécialité « Biologie-écologie ».

En théorie, un choix démesuré de triplettes

Ce sont plus de 400 triplettes qui peuvent être proposées en première, dont certaines ne concernent qu'un ou deux élèves pour les spécialités rares.

En pratique (1) : une importante complexité organisationnelle

La diversité des parcours offerts en quasi « sur-mesure » engendre des difficultés d'organisation pour les chefs d'établissements : la construction des emplois du temps des élèves et des services des enseignants est complexifiée.

En pratique (2) : des offres complémentaires limitées

Les conventions entre établissements pour permettre à un élève de suivre une spécialité dans un autre établissement que le sien ont concerné 4 017 élèves. La principale difficulté concerne le transport de l'élève et la compatibilité des emplois du temps.

En distanciel via le CNED (975 élèves), une partie seulement des spécialités sont proposées, établissement par établissement. Trois académies ultra-marines en bénéficient désormais.

Les épreuves du baccalauréat

Affiner le « contrôle continu »

Les épreuves du baccalauréat sont scindées entre 40 points de contrôle continu (30 points pour la moyenne des notes obtenues aux trois évaluations communes anticipées) et 60 points d'épreuves finales.

Pour conserver la dynamique de progression des élèves, garantir leur assiduité et permettre d'achever des programmes très ambitieux, il convient *a minima* de reporter les évaluations communes anticipées après le mois de mars.

L'appropriation de la réforme par les élèves

Les élèves ont diversifié leurs triplettes en première...

Les élèves de première ont saisi les opportunités de la réforme et diversifié leurs parcours avec parfois des triplettes originales qui ne correspondent à aucune des trois anciennes filières.

... mais ils ont recentré leurs choix de doublettes en terminale, en particulier pour ceux d'origine sociale favorisée

En terminale, leurs choix se sont recentrés sur les matières plus classiques, en particulier pour les élèves d'origine sociale favorisée : « mathématiques » (41 %), « physique-chimie » (37 %), « sciences économiques et sociales » (33 %), « SVT » et « histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques » *ex aequo* (27 %). Les filles ont toujours des choix plus littéraires.

Les matières scientifiques dominent

La doublette la plus fréquemment choisie (un élève sur cinq) est « mathématiques, physique-chimie ». Parmi les quatre

combinaisons les plus fréquentes qui regroupent la moitié des élèves de terminale, trois sont scientifiques.

Les élèves sont restés « fidèles » à leur spécialité artistique

En terminale, les élèves restent fidèles aux enseignements artistiques choisis en première.

Les quatre spécialités les plus abandonnées en terminale

Parmi les taux d'abandon les plus importants se trouvent : la spécialité « sciences de l'ingénieur » à 65 % et la spécialité « numérique et sciences informatiques » à 48 %. Les spécialités latin et grec sont abandonnées par 60 % des élèves.

41 % des élèves ne font plus de mathématiques en terminale

Il est regrettable que les mathématiques ne soient plus présents en tronc commun qu'au travers de l'enseignement scientifique général.

L'accompagnement des élèves à l'orientation

Les personnels mobilisés

De façon complémentaire, ce sont deux professeurs principaux de groupes classes éclatés qui sont aujourd'hui chargés de guider les élèves dans leurs choix. En parallèle, un PsyEN par établissement est disponible pour aider les élèves.

Le lien avec l'enseignement supérieur

www.horizons21.fr est un outil d'information et d'accompagnement mais les attendus de chaque formation de l'enseignement supérieur sont encore flous et génèrent de l'incertitude chez les bacheliers.

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

En voie générale, en plus des enseignements communs à tous les élèves, vous suivez des enseignements de spécialité. En seconde, vous choisissez trois enseignements de spécialité. En première, vous n'en conservez que deux pour la classe de terminale. Cette application vous permet de tester des combinaisons d'enseignements de spécialité qui vous ouvriront des « horizons » vers des « univers » de formations et de métiers riches et variés.

Connaître les enseignements de spécialité

Tous les enseignements de spécialité de la voie générale sont présentés dans l'ordre alphabétique. Vous pouvez découvrir leur définition en cliquant sur le picto  en début de ligne.

Découvrir les horizons

Vous pouvez accéder à la description d'un « horizon » en cliquant sur le picto  en début de ligne. À chaque fois, vous trouverez des exemples de formations et de métiers qui vous ouvrent des perspectives vers l'enseignement supérieur et le monde professionnel. Les métiers listés suivent l'ordre alphabétique.

Tester les combinaisons

En seconde, vous pouvez sélectionner trois enseignements de spécialité (en cliquant sur les noms) et tester les effets de vos choix sur les « horizons ». La page pour chaque « horizon » se remplit plus ou moins en fonction de la pertinence des choix effectués. Sélectionnez (ou désélectionnez) les enseignements de spécialité pour tester plusieurs possibilités. Les univers, formations et les univers métiers sont associés à un « horizon » précis (et sont donc identiques quelle que soient les combinaisons d'enseignements de spécialité).

En première, vous pouvez afficher, pour les comparer, les résultats des trois paires qu'il vous est possible de conserver pour la classe de terminale.

Allez plus loin en cliquant sur le picto  des « horizons » pour découvrir les « univers » de formations et de métiers qui vous sont proposés.

© MENJUS - MESRI - ONISEP 2021 | Infos légales | Données personnelles

Répartition des élèves par enseignement de spécialité en terminale en 2020

Enseignement de spécialité	Nombre d'élèves ayant choisi l'enseignement	Part des élèves ayant choisi l'enseignement (%)
Mathématiques	154 444	41,1
Physique-chimie	126 671	33,7
Sciences économiques et sociales	123 583	32,9
Sciences de la vie et de la Terre	101 022	26,9
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	99 615	26,5
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	68 329	18,2
Humanités, littérature et philosophie	35 077	9,3
Numérique et sciences informatiques (NSI)	13 907	3,7
Arts plastiques	9 679	2,6
Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	7 604	2,0
Cinéma-audiovisuel	3 446	0,92
Théâtre	2 149	0,57
Histoire des arts	1 884	0,50
Musique	1 428	0,38
Littérature et LCA latin	409	0,11
Danse	396	0,11
Littérature et LCA grec	119	0,03
Arts du cirque	85	0,02
Biologie-écologie (élèves de la voie générale)	16	0,00
Ensemble	375 826	200

Source : MENJS-DEPP - Champ : France métropolitaine et DROM, enseignement public et privé

Les dix préconisations des rapporteurs

1. Optimiser l'offre en combinaisons de trois spécialités en première

2. Étudier la possibilité de maintenir trois spécialités pour les élèves de terminale

3. Mieux faire connaître la carte académique des spécialités

4. Développer le conventionnement entre établissement en offrant un enseignement synchrone (présentiel et distanciel)

5. Développer et mieux faire connaître l'offre en enseignements de spécialité du CNED, en organisant le suivi de la spécialité au sein de l'établissement

6. Rendre plus attractive la mobilité des élèves, en développant les places d'internats

7. Reporter autant que possible après le mois de mars les évaluations communes de terminale

8. Clarifier les attendus de l'enseignement supérieur sur les choix des spécialités

9. Mieux accompagner les élèves dans leurs choix de spécialités et d'orientation

10. Renforcer l'enseignement des mathématiques en tronc commun

Pour toute information complémentaire :

Commission des affaires culturelles et de l'éducation

Téléphone : 01.40.63.65.95 – culture-social.sec@assemblee-nationale.fr